

ENJEU 5 – AGRICULTURE ET SERVICES AUX COMMUNES : REPENDRE AUX ATTENTES DES COMMUNES POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'ESPACE RURAL

Il s'agit à travers ce service d'envisager des solutions concertées qui puissent prendre en compte les besoins et attentes conjointes des communes, intercommunalités et monde agricole.

Deux types d'interventions sont envisagés :

1 - Au niveau de la maîtrise du foncier :

Le foncier est l'un des principaux facteurs de blocage et de développement des demandes tant au niveau économique, aménagement, logement mais aussi au niveau reprises et installations de nouveaux agriculteurs. Le monde agricole est propriétaire ou utilisateur de la plus grande partie du foncier sur une commune. La mise en place de documents d'urbanisme, l'installation de nouvelles entreprises, habitat ou aménagement nécessitent un travail important d'anticipation.

SERVICE	ACTIONS ENVISAGEABLES
Anticiper et maîtriser la gestion du foncier (agricole, économique, habitat)	<ul style="list-style-type: none"> - Création de réserve foncière (avec la SAFER, prise en charge des frais financiers, ...) - Actions d'accompagnement des démarches PLU dans les communes

2 – pour répondre à des demandes de communes

Les élus communaux ont souvent des demandes de producteurs qui rencontrent des difficultés, qui ont des projets qu'ils n'arrivent pas à mettre en œuvre, qui souhaitent des renseignements, etc... L'objectif de ce service est de pouvoir répondre aux demandes en apportant des réponses concrètes. Il s'agit aussi de pouvoir anticiper les problèmes en assurant à la demande une présence sur le territoire. Il s'agit ici d'intervenir et pouvoir faire intervenir directement ou par l'intermédiaire de spécialistes sur les questions en lien avec l'agriculture et le territoire.

SERVICE	ACTIONS ENVISAGEABLES
Capacité d'intervention pour répondre aux attentes des communes	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins et attentes des élus concernant des questions agricoles, paysagères, environnementales ou autres thèmes en liens avec le territoire. - Création de pépinières d'installation, ferme relais...

TABLEAU DE SYNTHESE

SERVICES AUX COMMUNES POUR LES QUESTIONS AGRICOLES

LES OBJECTIFS	ACTIONS ENVISAGEABLES
<p>Anticiper et maîtriser la gestion du foncier (agricole, économique, habitat)</p> <p>Capacité d'intervention pour répondre aux attentes des communes</p>	<ul style="list-style-type: none">- Création de réserve foncière (avec la SAFER, prise en charge des frais financiers, ...)- Actions d'accompagnement des démarches PLU dans les communes - Répondre aux besoins et attentes des élus concernant des questions agricoles, paysagères, environnementales ou autres thèmes en liens avec le territoire.- Création de pépinières d'installations, ferme relais...

